



Blocage de mon compte suite à un dépôt de chèque frauduleux

Par **REVOL Ghislaine**, le **26/02/2017** à **06:48**

Bonjour,

Sans savoir qu'il était frauduleux, j'ai déposé un chèque de 2400 €, à ma banque, qui sans me prévenir, à bloquer mon compte approvisionné, pour tous mes prélèvements à venir.

j'ai déposé une plainte à la gendarmerie, pour chèque frauduleux.

Je suis la victime d'un fraudeur et j'aimerais savoir, dans quelle mesure, la banque a le droit de bloquer mon compte ? J'ai l'intention de la poursuivre en justice pour les dégâts causés par cet abus de pouvoir car je risque l'interdit bancaire pour mes chèques et mes prélèvements non honorés alors que mon compte est approvisionné.

Merci de votre réponse rapide.

Bien cordialement. G R

Par **youris**, le **26/02/2017** à **10:04**

bonjour,

au lieu de poursuivre la banque qui n'y est pour rien, vous devriez poursuivre l'émetteur du chèque que vous devez bien connaître pour avoir accepté son chèque.

vous avez été victime d'une arnaque bien connue.

une personne n'ayant pas de compte en banque, vous donne un chèque à déposer sur votre compte en échange souvent d'une petite commission, dès le dépôt du chèque, vous retirez l'argent sans attendre que le chèque soit effectivement encaissé.

quelques jours plus tard la banque vous informe qu'il s'agit d'un chèque volé.

la banque n'a commis aucun abus puisque l'argent qu'elle vous a remise, elle ne l'a jamais reçu.

salutations

Par **youris**, le **26/02/2017** à **10:56**

je comprends que le compte était approvisionné seulement pour les prélèvements à venir mais pas pour payer en plus les 2400 € du chèque frauduleux, compte qui s'est retrouvé à découvert.

Par **REVOL Ghislaine**, le **26/02/2017 à 11:49**

MON COMPTE n'est pas à découvert et le chèque de 2400 € n'a jamais été crédité sur mon compte

Par **youris**, le **26/02/2017 à 11:53**

donc vous n'avez jamais retiré ces 2400 € de votre compte ?

Par **REVOL Ghislaine**, le **26/02/2017 à 12:53**

bien sûr que non

Par **youris**, le **26/02/2017 à 13:48**

quelle raison vous donne votre banque pour avoir bloqué votre compte ?

Par **REVOL Ghislaine**, le **26/02/2017 à 15:07**

que j'ai déposé un chèque frauduleux

Par **youris**, le **26/02/2017 à 16:47**

l'adjectif frauduleux étant très vague, impossible d'apporter une réponse pertinente.